

Santé 2020: les priorités du Conseil fédéral en matière de politique de la santé

Le 23 janvier 2013, le Conseil fédéral a approuvé le rapport «Santé2020», qui fixe les priorités de la politique de la santé suisse pour les huit années à venir. Le rapport comprend 36 mesures dans quatre domaines d'action (qualité de vie, égalité des chances, qualité des soins et transparence). D'une manière générale, Visana juge la stratégie 2020 en matière de politique de la santé trop étatiste. Il n'y est ni question d'incitations pour un comportement économique ni d'éléments de concurrence.

Quels sont les objectifs du Conseil fédéral?

D'après «Santé2020», la Suisse dispose aujourd'hui d'un très bon système de santé et la population est satisfaite des prestations dont elle peut bénéficier. Selon le Conseil fédéral, les principaux défis sont l'augmentation constante des coûts de la santé et leur financement qui n'est pas assuré, une évolution des soins aigus vers des soins de longue durée pour les malades chroniques, des offres de soins modernes et intégrées ainsi que l'absence de pilotage et de transparence au niveau fédéral. Les mesures seront mises en œuvre progressivement en tenant compte de l'expérience acquise. Certaines d'entre elles sont déjà appliquées (compensation des risques affinée, loi sur la surveillance des assurances-maladie et refus de l'initiative sur la caisse unique) ou en passe de l'être, telles que le dossier de patient/e électronique et la loi sur les professions de la santé. D'autres mesures doivent encore être concrétisées, telles que le masterplan «Médecine de famille», l'augmentation progressive du nombre d'étudiants/es en médecine, la simplification du système de primes et un pilotage différencié des admissions de médecins spécialistes. Une série de mesures se trouve en phase de planification, comme l'ajustement du système de fixation des prix des médicaments, l'amélioration de la coordination des soins (du dépistage précoce aux soins palliatifs) ou le renforcement de la participation active des patients/es à la politique de la santé.

Visana s'oppose à une stratégie de politique de la santé anticoncurrentielle et étatique

Visana considère que la stratégie de politique de la santé 2020 du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'Intérieur et de l'Office fédéral de la santé est globalement contradictoire, incohérente et nettement trop étatiste. Le rapport comprend de nombreux points connus tels que la promotion de la médecine de famille, une meilleure qualité de l'approvisionnement en soins, le renforcement de l'efficacité, le renforcement de la transparence, l'appel pour des prestations pouvant être payées, la lutte contre le sur-approvisionnement et l'approvisionnement inadapté ainsi que le combat contre les prix et les tarifs trop élevés. Ces exigences sont toutes incontestées et soutenues par Visana.

Le rapport «Santé2020» ne contient pas d'approches véritablement nouvelles. Il révèle la voie politique que le ministre de la santé social-démocrate veut emprunter. La demande pour plus d'influence de la part de l'Etat traverse tout le rapport comme un fil conducteur. Il n'y est ni question d'incitations pour un comportement économique ni d'éléments de concurrence. Contrairement aux objectifs que le Conseil fédéral déclare vouloir poursuivre, la responsabilité individuelle des personnes assurées, la liberté de choix et la concurrence sont affaiblies. Certaines mesures prévues provoquent même une augmentation des prix au lieu de les atténuer. L'appel pour plus de compétences en matière de pilotage pour la Confédération et les cantons retentit donc d'autant plus fort. Visana ainsi que les autres assureurs-maladie rejettent fermement cette tendance vers une intervention accrue de l'Etat (comme

elle peut par exemple être constatée dans le canton de Berne) et vers de nouvelles redistributions qui seraient associées à une bureaucratie importante.

Visana salue le fait que le Conseil fédéral ait procédé à un état des lieux concernant les questions de politique de la santé. Elle regrette toutefois qu'il n'en ait pas résulté une véritable stratégie de politique de la santé incluant des incitations économiques et des éléments de concurrence ainsi que des propositions claires en réponse aux principaux défis. Le système de santé a urgemment besoin de réformes pouvant rallier une majorité. Visana rejette la tendance vers un élargissement des compétences étatiques (de la Confédération) et de nouvelles redistributions.

Quelles seront les prochaines étapes?

Le Conseil fédéral définit dans ses objectifs annuels quels pans de la stratégie de politique de la santé 2020 doivent être intégrés dans de nouveaux rapports, lois ou révisions de lois. Pour 2016, il s'agit de l'ordonnance sur la compensation des risques, des travaux relatifs à l'introduction d'un système de tarification de référence (modification de la LAMal), de la nouvelle réglementation pour la prise en charge des prestations de la médecine complémentaire par l'assurance obligatoire des soins et de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient, y compris les dispositions d'exécution y relatives. Les dossiers en suspens hérités de l'année passée sont le rapport sur les soins de longue durée, d'autres améliorations de la qualité dans le système de la santé, grâce à des réseaux et à des éléments de concurrence, ainsi que des efforts dans le domaine de la prévention (réduction des infections nosocomiales, dépistage précoce des maladies de la dépendance et garantie de l'efficacité des antibiotiques destinés au maintien de la santé humaine et animale). Il incombe au Conseil fédéral dans son ensemble et au Parlement de ne pas orienter les mesures prévues selon un dirigisme étatique, d'empêcher des changements radicaux de nature idéologique et de garantir la collaboration active de tous les acteurs concernés par les questions de santé publique.

Etat: 30 mai 2016